



Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2025-80

Séance du 26/11/2025

Nombre

Conseillers	
en exercice	15
Présents	9
Votants	9
Absents	6

Date de convocation
20/11/2025

Date d'affichage
21/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Amandine MARILLER, Madame VINCENT Anne-Marie

Procurations : Madame Amandine MARILLER à Monsieur MISSOUR Gérald

Absents excusés : Monsieur GIRARD Jack, Monsieur LEVANTERI Vincent, Madame MORGAT-BEULIN Monique, Monsieur ALLAINE Franck, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame ORNIA Katrine

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une subvention à l'ADAPEI 30

La séance continuant, Madame POREAU Sylvie, propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'ADAPEI 30 de 80 € pour l'«Opération brioches».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

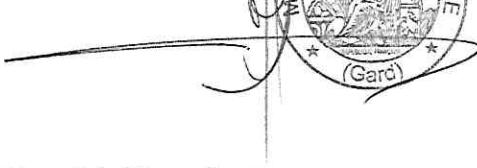
-DÉCIDE d'attribuer la subvention susmentionnée

-PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget communal

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZNAR

Le Maire,
Gérald MISSOUR



Mairie de SAINT-NAZAIRE
(Gard)